



Laissez voir votre médaille

Par M. l'abbé Todd Angele
Traduction : M. Édouard Saurette

L'appartenance à l'archiconfrérie de St-Étienne est un grand privilège. La loi liturgique de notre Mère la Sainte Église présuppose que le servent de messe soit un clerc tonsuré, et que les hommes ou garçons ne servent la messe que lorsqu'aucun clerc n'est disponible. De nos jours il peut sembler que le service du Saint sacrifice par les non-tonsurés soit la règle, mais si l'on regarde de près, on constate que la Congrégation des rites sacrés nous montre avec évidence qu'il n'en est rien : « Le servent de la messe basse devrait être un clerc tonsuré si possible. Si aucun clerc tonsuré n'est disponible, le servent sera un homme ou un garçon laïc bien instruit des devoirs ministériels à accomplir et des prières à dire, et qui portera une soutane et un surplis à l'autel » (Matters Liturgical, Wuest, Mullaney and Barry ; Frederick Pustet Company, 1959 ; no 186, b) . Donc, le servent laïc de nos paroisses se trouve gratifié d'un honneur normalement réservé aux clercs tonsurés lorsqu'il sert les saints mystères.

Les membres de l'archiconfrérie de St-Étienne vont plus loin. Quiconque sert le Saint sacrifice devrait, en vue de la grandeur de cette tâche, prendre un soin spécial pour s'assurer qu'il connaît bien ses devoirs. Les membres de l'association s'engagent à le faire par une promesse spéciale faite le jour de leur entrée dans l'archiconfrérie. Lorsqu'ils sont reçus dans l'association, les nouveaux membres font les quatre promesses suivantes :

- Servir à l'autel avec révérence, intelligence et ponctualité.
- Faire les courts actes de préparation avant, et d'action de grâce après avoir servi la sainte messe.
- Observer le silence dans la sacristie et un grand recueillement dans le sanctuaire.
- Réciter quotidiennement la prière de l'association.

Le manuel de l'archiconfrérie

La première règle est de servir à l'autel avec recueillement, intelligence et ponctualité. Quand un servent de messe est recueilli, il est attentif à ce qui se passe pendant la sainte messe. Il ne fait pas de blague ou ne pense pas à autre chose. Il sait que la sainte messe est très importante, alors il suit ce que le prêtre fait à l'autel. Le membre de l'association promet aussi de servir intelligemment. Pour ce faire, il doit apprendre comment servir correctement. Avant qu'un postulante ne puisse devenir membre et commencer à porter la médaille de l'association, il doit mémoriser toutes les réponses en latin de la messe basse. Quand le membre de l'association promet d'être ponctuel, il dit qu'il sera à l'heure lorsque ses services seront requis. Le servent de messe sait qu'il ne peut pas arriver à l'église à la dernière minute. Il doit arriver au moins quinze minutes avant le début de la cérémonie, et parfois même plus tôt.

Bien sûr, le contenu de cette première règle n'est rien d'autre que du bon sens. Quiconque connaît la valeur du saint Sacrifice considèrera de son devoir d'observer tous ces règlements, même sans qu'on lui dise de le faire. Les membres de l'archiconfrérie de St-Étienne font plus pourtant. Pour eux ce n'est pas assez de laisser tout cela au bon sens des individus. Les membres de l'association poussent plus loin encore le sérieux de leurs sublimes devoirs en promettant, le jour de leur entrée, d'observer tout ce qui a été énuméré plus haut. Cela imprègne dans l'esprit des enfants de chœur la grandeur des devoirs qu'ils accomplissent.

Comme n'importe quelle organisation importante, l'archiconfrérie a des règlements. En promettant de suivre ces règles, le membre comprend qu'il se joint à quelque chose de plus grand que lui-même. Il se joint à une organisation qui a des idéaux élevés. Il sait qu'en entrant dans cette organisation il prend d'importantes

responsabilités. D'autres se fieront sur lui pour tenir les promesses qu'il a faites au mieux de ses capacités.

N'est-il pas vrai qu'une poignée de membres peut jeter le discrédit sur toute une organisation? Si la sainte messe commence souvent en retard parce que les servants ne sont pas à l'heure, ou si la congrégation est régulièrement distraite par la mauvaise performance des servants de messe, tout le chapitre de l'association de cette paroisse en paraît relâché. Tout le chapitre semble négliger son devoir qui est d'accomplir dignement tout ce qui concerne le saint Sacrifice.

Par ailleurs, les enfants de chœur doivent comprendre que ceci ne s'applique pas seulement à la façon dont ils s'acquittent de leurs devoirs dans le sanctuaire, mais aussi à la manière dont ils se comportent à l'extérieur du sanctuaire. Étant plus minutieusement instruits de la liturgie sacrée que le catholique moyen, ils peuvent, en assistant à la messe de manière exemplaire, être une grande source d'édification pour les autres paroissiens. Il est certain qu'en servant la messe de façon recueillie, ils peuvent aider ceux qui assistent au saint sacrifice à tourner leurs pensées

vers Dieu ; mais ils peuvent aussi aider les autres lorsqu'ils ne servent pas la messe mais qu'ils y assistent simplement, en ayant une semblable attitude de recueillement.

Et que font-ils le reste du temps? Les membres de l'archiconfrérie peuvent-ils élever les cœurs des autres lorsqu'ils ne servent pas ou n'assistent pas à la sainte messe ou à une autre fonction liturgique ? Bien sûr qu'ils le peuvent ! En tant que membres de cette importante organisation, ceux qui ont été reçus dans l'association ont, en fait, une position de dirigeants dans la paroisse. Ainsi, la façon dont les membres se conduisent à l'extérieur de l'église a aussi un impact sur les autres. Si leur conduite est semblable à celle du Christ, l'entourage en sera édifié.

Que tous les membres de l'archiconfrérie gardent ces choses à l'esprit. Qu'ils sachent qu'ils peuvent faire beaucoup de bien aux âmes par leur bon exemple, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du sanctuaire. Que tous s'efforcent, avec la grâce de Dieu, de se comporter de telle façon que les autres voient avec évidence qu'ils sont membres de cette organisation d'élite.

En résumé, laissez voir votre médaille!

Les Oblats de Marie Immaculée

Expansion des Oblats vers l'Ouest du Canada

Nous voudrions étudier cette fois-ci l'expansion des Oblats vers l'Ouest du Canada. Et, pour cela, nous devons les suivre dans leur champ d'apostolat en Orégon. Orégon ? Mais c'est un État américain ! En quoi cette histoire intéresse-t-elle le Canada ? Voici la réponse tirée du livre du père Donat Levasseur intitulé « Histoire des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée - Essai de synthèse ! »

M. l'abbé Roger Guéguen

Deux demandes de missionnaires pour l'Orégon furent adressées simultanément aux Oblats. La première, à Mgr de Mazenod lui-même par Mgr Norbert Blanchet, archevêque d'Orégon City, en 1845 et 1846; la seconde à Montréal, au père Bruno Guigues, supérieur des Oblats en Amérique, par Mgr Magloire Blanchet, frère du précédent, récemment nommé évêque du nouveau diocèse de Walla Walla, en Orégon. Le fondateur, qui n'avait pas accédé à la première requête, accepta toutefois l'envoi de missionnaires en Orégon pour faire honneur à l'engage-

ment qu'avait pris son représentant en Amérique d'envoyer des missionnaires à l'évêque de Walla Walla. L'Orégon, en 1847, était un vaste territoire comprenant les États actuels d'Orégon et de Washington et, au plan ecclésiastique, s'étendait à la Colombie Britannique.

Furent choisis pour cette mission : le père Richard, les scolastiques Pandosy, Chirouse et Blanchet et le frère Verney. Partis du Havre (France) le 4 février 1847, ils n'arrivèrent à destination, à Walla Walla, que le 5 septembre suivant.